



La révolution domotique dans nos habitats

jeudi 13 octobre 2016, par [lpe](#)

Le digital envahit aussi nos lieux de vie, de travail et c'est un marché très conséquent qui s'ouvre aux professionnels. Très technique, la domotique est déjà une alliée précieuse en matière de confort, de sécurité, mais aussi de maintien à domicile de personnes dépendantes. Entretien avec Alexandra Bouchet de l'entreprise EDT en Deux-Sèvres qui devient une « entreprise référence dans ce domaine ».

PME de 6 salariés, EDT, basée en Gâtine à Champdeniers, a su évoluer d'un métier « de base » d'électricien à celui de domoticien. Un domaine très technique qui exige notamment une veille constante sur les dernières innovations.



« Nous restons l'entreprise à interroger dans ce domaine. C'est le fruit d'un travail de plus de 6 ans, de formations en veille technologique pour répondre au mieux aux attentes de clients aussi variés que les grands donneurs d'ordre ou bien le particulier qui souhaite intégrer dans sa maison confort et/ou sécurité. A partir d'une simple télécommande ou d'applications sur son smartphone on peut aujourd'hui tout contrôler et programmer dans la maison : ouverture des volets, des portes, mise en route du chauffage, éclairage, arrêt et marche des appareils audiovisuels ou ménagers... Les possibilités sont nombreuses que ce soit pour apporter un peu de confort, de sécurité, voire de faire des économies d'énergie. L'un des exemples les plus connus est celui de la personne qui à partir de son téléphone met en marche le chauffage de sa maison quelques heures avant de rentrer de voyage.

Aujourd'hui, les possibilités s'étendent à de nombreux domaines comme le maintien à domicile par exemple. Grâce à des capteurs intelligents dans des pièces stratégiques, on peut faire évoluer le travail des auxiliaires de vie. Un frigo qui ne s'ouvre pas pendant 24 heures, c'est un indice qu'il y a dénutrition de la personne ou peut être accident. On peut aussi varier les couleurs des lumières pour apaiser, rassurer, c'est la chromathérapie !

Les professionnels commencent à se structurer autour de ce marché de la domotique. On peut citer [Autonomlab](#) à Limoges, qui est un pôle d'innovation en santé et autonomie des personnes. A souligner pour la partie technique l'obligation, dès 2017, dans les marchés publics de constructions de plus de

2000m2, de réaliser une maquette numérique (BIM ou Building Information Model) du bâtiment. C'est déjà le cas chez nos voisins Anglais, Allemands, Espagnols... Grâce à cette maquette en 3D, tout artisan pourra visualiser les détails de la conception du bâtiment : câblages intégrés dans les murs, sources d'énergie... Et y ajouter plus facilement des options.

Qu'on se rassure, à une échelle plus petite, dans nos maisons d'habitation ou nos bureaux, il est toujours possible de faire évoluer les équipements. Ils pourront par exemple être sans fil, fonctionnant par ondes électro-magnétiques quand le bâtiment est déjà construit. »

Plus : www.edt-domotique.fr

Publi-information. Retrouvez EDT sur le salon de l'habitat à Niort du 14 au 17 octobre